

# PROCES-VERBAL

## COMITE DE DIRECTION réunion plénière (par visioconférence)

### 12 Avril 2021

### Présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

---

#### Membres élus présents :

Mesdames Christine AUBERE, Valérie COLIN, Marie-Christine TERRONI, Ghislaine YESLI KERRAD, Joëlle MONLOUIS

Messieurs Ahmed BOUAJAJ, Philippe COUCHOUX, Bruno FOUCHET, Gilbert MATHIEU, Christian PORNIN, Rosan ROYAN, Simon VEISSIERE, Daniel VOISIN

#### Membres de droit présents :

Messieurs Philippe SURMON (Président du District PARISIEN), Philippe COLLOT (Président du District de SEINE-ET-MARNE), Jean-Pierre MEURILLON (Président du District des YVELINES), Claude DEVILLE-CAVELLIN (Président du District de l'ESSONNE), François CHARRASSE (Président du District des HAUTS-DE-SEINE), Nasser GAMMOUDI (Président du District de la SEINE-SAINT-DENIS), Denis TURCK (Président du District du VAL DE MARNE), Claude DELFORGE (Président du District du VAL-D'OISE)

#### Assistent :

Madame Sophie GERMAIN (Directrice Générale)

Messieurs Daniel GALLETI (Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage), Christophe LAQUERRIERE (Animateur de la Commission Régionale de Gestion et de Formation des Délégués), Olivier BIRON (Directeur Général Adjoint), Thomas ESPOSITO (Directeur Général Adjoint), Ali MOUCER (Directeur Technique Régional)

#### Absent :

Monsieur Paolo DE CARVALHO (excusé)

---

#### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 27 FEVRIER 2021**

Les membres du Comité de Direction ont pris connaissance du procès-verbal transmis en amont de la présente réunion.

Le Comité adopte à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion plénière du 27 Février 2021.

#### **LE POINT SUR LES EFFECTIFS LICENCIES**

Il est préalablement précisé que la fin de saisie des licences a été fixée par la F.F.F. au 30 Avril prochain, de sorte que les statistiques à ce jour sont quasiment définitives pour la saison 2020/2021.

Au 09.04.2021, la Ligue enregistre 242 355 licences contre 271 921 en fin de saison dernière, soit une baisse de 10,87% (- 29 566 licences).

Dans le classement des saisons en fonction du nombre de licenciés, cette saison 2020/2021 se situe au 8<sup>ème</sup> rang.

#### Focus sur le nombre de licences enregistrées depuis la dernière réunion du Comité

Entre le 28.02.2021 et le 09.04.2021, la Ligue a enregistré 1 781 licences, essentiellement dans les catégories « Football d'Animation » (+ 1 067 licences dont 964 chez les garçons) et « Dirigeants » (+ 246 licences dont 211 Dirigeants et 35 Dirigeantes).

En revanche, il n'y a eu que 88 licences enregistrées sur cette période pour les catégories U19 à Vétérans (61 chez les garçons et 27 chez les filles).

Parmi ces 1 781 licences supplémentaires, on trouve :

- . 70% de licences « Nouveau Joueur »
- . 20% de licences « Renouvellement »
- . 10% de licences « Changement de Club »

Au niveau national, la baisse globale par rapport à la fin de saison dernière est de 10,67% (- 226 917 licences). Dans le détail, on observe que :

. Les Ligues AUVERGNE-RHONE-ALPES et HAUTS-DE-FRANCE enregistrent une baisse respectivement de – 11,75% (- 30 343 licences) et – 9,11% (- 20 783 licences).

. Avec respectivement – 7,83% et – 8,02%, les Ligues BRETAGNE (136 873 licences) et PAYS DE LA LOIRE (154 012 licences) enregistrent les plus faibles baisses en valeur relative par rapport à la fin de saison dernière ; en volume, cela représente une baisse respectivement de 11 632 licences et 13 428 licences.

. Avec – 14,35% et – 13,39% les Ligues de CORSE (8 227 licences) et CENTRE VAL DE LOIRE (74 251 licences) enregistrent les plus fortes baisses en valeur relative par rapport à la fin de saison dernière (hors Ligues d'Outre-Mer).

Les membres du Comité prennent ensuite connaissance à l'aide de différents tableaux de :

#### La répartition des licences enregistrées par District

Au 09.04.2021, avec 38 532 licences enregistrées au sein des clubs qui lui sont rattachés, le District des HAUTS-DE-SEINE est toujours en tête du classement des Districts franciliens devant les Districts des YVELINES (36 778 licences) et de la SEINE-ET-MARNE (35 538 licences) qui complètent le podium.

Entre le 25.02.2021 et le 09.04.2021, les Districts des HAUTS-DE-SEINE et de la SEINE-SAINT-DENIS sont ceux qui ont enregistré le plus de licences (respectivement + 488 licences et + 407 licences) tandis que le District de l'ESSONNE est celui qui en a enregistré le moins (+ 127 licences).

S'agissant de l'écart par rapport à la fin de saison dernière, la baisse est en moyenne de 12% pour la quasi-totalité des Districts à l'exception des Districts des YVELINES et du VAL-D'OISE qui enregistrent une baisse plus limitée, respectivement – 8,27% et – 8,47%.

S'agissant du District PARISIEN, il est relevé qu'au 09.04.2021, 20 271 licences ont été enregistrées au sein des clubs qui seront rattachés au District PARISIEN.

Le Président attire l'attention des Districts des HAUTS-DE-SEINE, de la SEINE-SAINT-DENIS et du VAL DE MARNE sur la baisse des produits « licences » résultant de l'effet combiné de la baisse du nombre de licenciés suite à la crise sanitaire et de celle inhérente à la création du District PARISIEN, et les invite à prendre toutes les mesures préventives nécessaires en matière budgétaire.

## Répartition des licences enregistrées par catégorie

### Le Football Libre masculin

Par rapport à la fin de saison dernière, le nombre de pratiquants baisse de 10,92% (- 24 634 licences).

Sans surprise, c'est la catégorie Football d'Animation qui enregistre la plus forte baisse avec - 18,06% (- 14 851 licences). Vient ensuite la catégorie U12/U13 avec - 10,45% (- 2 958 licences).

### Le Football Féminin

Le nombre de licences enregistrées dans le Football Féminin est en baisse de 15,32% (-2 797 licences) par rapport à la fin de saison dernière.

Là encore, le Football d'Animation est la catégorie qui connaît la plus forte baisse tant en volume qu'en valeur relative : - 1 267 licences, soit - 23,02%.

### Le Football Diversifié

Le Futsal enregistre une baisse de son nombre de licences de 27,78% par rapport à la fin de saison dernière (- 2 244 licences).

La baisse est plus limitée pour le Football d'Entreprise et le Football Loisir, respectivement - 12,33% (- 381 licences) et - 12,65% (- 425 licences).

### L'encadrement

. Pour ce qui concerne les détenteurs de diplômes fédéraux, la catégorie animateur (1 118 licenciés) est en augmentation par rapport à la fin de saison dernière : + 52 licences tandis que la catégorie « Educateur Fédéral » est en baisse (- 324 licences, soit - 13,09%).

. Pour ce qui concerne les détenteurs de Titres à Finalité Professionnelle, on observe que le nombre de licences Technique « Régionale » est en hausse par rapport à la fin de saison dernière : + 94 éducateurs, soit + 9,34%.

Le nombre de licences Technique « Nationale » est de 93 au 09.04.2021 contre 85 en fin de saison dernière.

. Au niveau des dirigeants, la baisse par rapport à la fin de saison dernière est de - 4,78% chez les dirigeants (- 941 licences) et - 9,32% chez les dirigeantes (- 296 licences).

## **LES INFORMATIONS SUR LA VIE DE LA LIGUE ET DU SECRETARIAT GENERAL**

### **Informations générales**

#### **\* Courrier de M. Sylvain GRIMAULT du 1<sup>er</sup> Avril 2021 : annulation du Festival Foot U13**

Le Président donne lecture du courrier en date du 1<sup>er</sup> Avril 2021 de M. Sylvain GRIMAULT, responsable administratif de la LFA, informant les Présidents des Ligues et Districts que, sur proposition du Bureau Exécutif de la LFA, et suite aux dernières décisions gouvernementales et à leur incidence sur le sport, le Comité Exécutif du 24 Mars 2021 a décidé d'annuler l'édition 2021 du Festival Foot U13.

#### **\* Retour sur les décisions du Comité Exécutif du 24 Mars 2021**

Le Comité prend connaissance des décisions du Comité Exécutif de la F.F.F. (ci-après le COMEX) réuni le 24 Mars dernier :

. Décision sur le sort des compétitions des Ligues et Districts actuellement suspendues du fait de l'épidémie de COVID-19

Le COMEX a décidé d'arrêter l'ensemble des compétitions des Ligues et Districts pour la saison 2020/2021 ; pour ces compétitions, les résultats des rencontres officielles ne seront pas pris en compte, aucun classement ne sera validé, aucun titre ne sera décerné et il n'y aura

donc ni accessions ni relégations sportives pour la saison 2020/2021, étant toutefois précisé que toutes les autres conséquences juridiques de ces rencontres ne sont pas pour autant remises en cause et trouvent donc à s'appliquer.

Les différents impacts de cette décision, notamment au regard des questions qui peuvent se poser sur l'application de certaines dispositions des textes fédéraux (Statut de l'Arbitrage, purge des suspensions, etc.), devraient être tranchés lors de la prochaine réunion du COMEX.

. Calendrier général des compétitions 2021/2022

Le COMEX a approuvé le calendrier général des compétitions Seniors pour la saison 2021/2022 dont celui de la Coupe de France.

\* Calendrier de la Coupe de France 2021/2022 : information

Le Comité est informé que le calendrier de la Coupe de France 2021/2022, adopté par le COMEX du 24 Mars 2021, fait apparaître que la date du 7<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France (qui constitue le 1<sup>er</sup> tour fédéral) a été avancée d'une semaine par rapport à 2020/2021, de sorte que :

. Bien que la F.F.F. n'ait pas encore communiqué les dates des tours régionaux (du 3<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup> tour), il est plus que vraisemblable que tous les tours seront également avancés d'une semaine ; la gestion des premiers tours pourrait ainsi s'avérer un peu compliquée comme cette saison.

. En calquant le calendrier 2021/2022 sur celui de 2020/2021, le 1<sup>er</sup> tour de l'épreuve pourrait ainsi devoir être fixé le 22 Août 2021.

Le Président précise enfin que les engagements dans cette édition 2021/2022 de la Coupe de France ne pourront être envoyés qu'à partir du moment où la Ligue aura une visibilité plus précise du calendrier des premiers tours, étant également rappelé que ledit calendrier dépend également du nombre de clubs franciliens qualifiés au 1<sup>er</sup> tour fédéral (cette information n'étant pas encore connue par la Ligue).

\* Retour sur la réunion du Collège des Présidents de Club du 29 Mars 2021

Le Président fait un compte-rendu de la réunion du Collège des Présidents de Club qui s'est déroulée le 29 Mars dernier en visioconférence ; Plus d'une trentaine de Présidents de Club ont participé à cette réunion qui avait pour principal objet d'échanger sur les modalités et formes d'une reprise normale de l'activité si cela est possible d'ici la fin de saison.

Il ressort notamment des discussions lors de cette réunion que :

. Un consensus s'est dégagé quant à la nécessité pour la Ligue et les Districts de proposer, sous réserve d'une possibilité de reprise normale de l'activité, une offre de pratique compétitive, pour tous les licenciés.

. L'offre de pratique doit être proposée par secteur et/ou par niveau et doit permettre à toutes les équipes de disputer le même nombre de matchs ; en outre, il devra être tenu compte de la longue période d'inactivité pour adapter le rythme de l'offre de pratique et faire en sorte que l'enjeu de l'offre de pratique compétitive ne soit pas trop important afin de limiter le risque de blessures.

\* Campus Domaine de Morfondé – Permis de construire et suite des travaux

Le Comité,

Après avoir entendu les explications détaillées du Président et du Président Délégué quant aux prochaines étapes inhérentes aux travaux devant être réalisés sur CAMPUS (extension du bâtiment Fernand DUCHAUSSOY et construction d'un parking éclairé à l'entrée du site), lesquels travaux nécessitent notamment de contracter avec un architecte (pour la construction de l'extension) et un bureau d'études (pour la création du parking),

Autorise son Président Délégué, M. Bruno FOUCHET, à négocier l'ensemble de ces contrats au nom et pour le compte de la Ligue, et de porter l'ensemble de ces dossiers.

Etant entendu que M. Bruno FOUCHET présentera, après ses négociations, les différents devis et offres à la Commission Régionale de l'Etude des Devis.

#### \* Nominations de Commissions Régionales

Après avoir entendu les explications de son Secrétaire Général, le Comité procède à la nomination des membres des Commissions Régionales suivantes :

- . Commission Régionale Développement Projet et Innovation
- . Commission Régionale des Finances et du FAFA
- . Commission Régionale de Solidarité
- . Commission Régionale de Suivi des Travaux (CAMPUS)
- . Commission Régionale de l'Etude des Devis (CAMPUS)

Les compositions des Commissions susvisées seront mises à jour sur le site Internet de la Ligue.

Le Président souligne que (i) ce type de Commission n'existe dans aucune autre Ligue Régionale et (ii) la participation de représentants de clubs aux travaux de ces Commissions contribue à l'objectif de transparence auquel il s'astreint dans la gestion de la Ligue.

#### \* Activité de l'IR2F : lancement de la campagne du Brevet de Moniteur de Football en apprentissage

Dans le cadre de l'évolution de ses activités de formation, la Ligue lance pour la saison 2021/2022 le Brevet de Moniteur de Football en Apprentissage (BMF app.) ; Cette formation est destinée aux jeunes âgés de 16 à 29 ans et se déroulera sur le Domaine de Morfondé.

Dans le cadre du déploiement de cette nouvelle offre de formation, et s'agissant d'une réelle opportunité pour les clubs dans leur volonté de structuration et de développement, il a été organisé une réunion d'information à l'attention des clubs et des futurs apprentis le Mardi 06 Avril dernier. Une seconde réunion est programmée le Jeudi 15 Avril prochain.

Une communication vers les clubs et des éducateurs (âgés de moins de 28 ans et ayant suivi un CFF cette année) a été faite par courriel. L'UNECATEF et l'AEF ont également été informés pour assurer une large diffusion de l'information auprès des publics cibles.

#### \* Information décès d'un licencié

Le Comité est informé du décès, dans sa 22<sup>ème</sup> année, du jeune Kelian MPAKA MALULA, licencié du FC MORANGIS CHILLY ; l'intéressé étant décédé des suites d'un malaise cardiaque lors d'un entraînement.

Le Président et l'ensemble des membres du Comité présentent leurs sincères condoléances à la famille et au club de Kelian.

Les circonstances du décès étant en lien avec la pratique encadrée du football, le Comité regrette vivement d'avoir été informé de cette triste nouvelle par la Compagnie d'assurance.

#### \* Conditions de pratique, Responsabilité et Assurance

Le Comité,

Informé de l'organisation par certains clubs d'une pratique « normale » du football, à savoir une pratique avec contact sous la forme d'oppositions internes et/ou de matchs amicaux interclubs ;

Après avoir relevé que, si notre football est, par nature, une pratique avec contact, la période de crise sanitaire que nous traversons depuis de longs mois a nécessité des ajustements dans de nombreux domaines, ce que les composantes de notre football ont bien compris, faisant ainsi preuve d'une grande capacité d'adaptation pour participer à l'effort national dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 et proposer aux licenciés de nouvelles pratiques et des entraînements adaptés afin de préserver leur épanouissement et de les fidéliser ;

Rappelle néanmoins que :

- . Il ressort des décisions sanitaires pour le sport, applicables depuis le 28 Novembre 2020 et publiées sur les sites de la Ligue et ses Districts notamment, que seule une pratique sportive encadrée sans contact peut être organisée au sein des clubs affiliés pour les publics non prioritaires, ce qui, de fait, exclut l'organisation d'oppositions internes et/ou de matchs amicaux interclubs pour ces publics ;

. Au-delà du fait qu'ils font preuve d'un évident manque de civisme, les organisateurs de cette pratique avec contact engagent leur responsabilité (civile et pénale) en cas d'accident survenant dans ces circonstances qui sont donc totalement proscrites en cette période de crise sanitaire ;

. L'assurance licence ne saurait en aucun cas prendre en charge un sinistre survenant lors de ces oppositions internes et/ou matchs amicaux interclubs.

Et, persuadé de leur sens des responsabilités, invite l'ensemble des Président(e)s de Clubs qui sont les garants du respect des règles au sein de leur association, à intervenir, si nécessaire, auprès de leurs éducateurs et dirigeants afin de s'assurer du respect des décisions gouvernementales en matière sanitaire au sein de leur club.

Etant précisé qu'il en va du respect des Lois comme de la préservation de la santé de chacun, notre bien commun le plus cher.

\* Informations sur la campagne ANS 2021

Le Comité prend connaissance des étapes, passées et à venir, organisées dans le cadre de la campagne ANS 2021 :

. Le 24 Mars 2021 : dans la perspective de l'instruction des dossiers clubs notamment, la Ligue a organisé une réunion d'information auprès des collaborateurs en charge du suivi des dossiers dans les Districts ;

. Le 25 Mars 2021 : la F.F.F. a organisé un webinaire en direction des clubs ;

. Avant le 31 Mai 2021, les clubs doivent déposer leur demande sur le compte Asso, leur compte-rendu d'actions 2020 devant être déposé pour le début du mois de Juin.

. Au 31 Mai 2021, la Ligue et les Districts doivent déposer leur demande 2021, leur compte-rendu 2020 devant être déposé pour la fin du mois de Juin.

Il est par ailleurs relevé que pour cette campagne 2021, des Commissions d'attribution des subventions doivent être créées au sein des instances, lesquelles Commissions peuvent être composées d'élus et d'administratifs (sans contrainte du nombre ou de pourcentage de représentativité) ; ainsi, les Districts devront transmettre à la Ligue, comme les années précédentes, leurs décisions quant à l'attribution des subventions aux clubs de leur territoire avec le procès-verbal de leur Commission d'attribution.

\* Région Ile-de-France : plan de relance Sport

Le Président revient sur la réunion organisée par Valérie PECRESSE et Patrick KARAM le 30 Mars dernier avec le mouvement sportif francilien, au sujet du plan de relance Sport de la Région Ile-de-France.

\* Litige AS LOUVECIENNES c/ LPIFF (suite à la décision du Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la Ligue du 26 Juillet 2018) : décision de la Cour d'Appel de Versailles  
Le Comité,

Après rappel des faits et de la procédure,

Prend connaissance de la décision de la Cour d'Appel de Versailles du 30 Mars 2021 au terme de laquelle la requête de l'AS LOUVECIENNES est rejetée.

\* Litige FC COURCOURONNES c/ LPIFF (suite à la décision du Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la Ligue du 18 Juillet 2019) : jugement du Tribunal Administratif de Paris  
Le Comité,

Après rappel des faits et de la procédure,

Prend connaissance de la décision du Tribunal Administratif de Paris du 09 Avril 2021 au terme de laquelle la requête du FC COURCOURONNES est rejetée.

\* Demande du District des YVELINES : avis de l'Equipe Technique Régionale sur la pratique en mixité d'une équipe U15 F

Le Comité,

Vu la demande du District des YVELINES quant à la participation d'une équipe U15 F à son Championnat U14,

Vu les dispositions de l'article 155.2 des Règlements Généraux de la F.F.F. telles que modifiées par l'Assemblée Fédérale du 12 Mars 2021 (« *Par ailleurs les équipes féminines U15F peuvent participer à des épreuves régionales ou départementales masculines U13, U14 ou U15, à 11 ou à 8, sur accord du Comité de Direction du District ou de la Ligue, après avis de l'équipe technique régionale.* »),

Demande à l'Equipe Technique Régionale de lui communiquer son avis sur la demande du District des YVELINES,

Et rappelle le processus décrit à l'article 155.2 susvisé aux Districts éventuellement concernés par ce type de demande.

Après discussions, il est par ailleurs relevé que :

. La participation d'équipes féminines U15 F à des épreuves masculines peut créer une « aspiration » vers ces dernières épreuves, laquelle « aspiration » serait préjudiciable au maintien de la dynamique actuelle dans les compétitions féminines (augmentation régulière du nombre d'équipes féminines depuis plusieurs saisons),

. A l'origine, la mixité était une réponse à la carence dans l'offre de pratique sur certains territoires ; néanmoins, aujourd'hui, sur le territoire de la Ligue, il est constaté qu'une offre de pratique est proposée à toutes les catégories de jeunes,

. Une réflexion doit être menée sur l'évolution de l'offre de pratique ; ainsi, pour la pratique compétitive, il convient de tendre vers l'organisation d'une pratique compétitive d'élite.

#### \* Propositions d'attribution de médailles FFF

Après avoir rappelé qu'il a été demandé aux Districts, lors de la réunion du Comité de Direction du 19 Octobre 2020, de transmettre leurs propositions d'attributions de médailles FFF, et qu'à ce jour, seuls les Districts des YVELINES, du VAL DE MARNE et du VAL-D'OISE ont répondu à cette demande, le Président invite les autres Districts à faire remonter leurs demandes.

#### \* Mouvements dans les clubs

##### - Demandes d'affiliation pour 2021/2022

Le Comité émet un avis favorable aux demandes d'affiliation suivantes :

##### Clubs Libres

. FOXY ATHIS MONS F.C. (91)

. ASSOCIATION SPORTIVE EDUCATIVE ET SOCIAL (93)

.TROPS F.C. (75)

*Etant précisé que s'il est affilié via le District de la SEINE-SAINT-DENIS, ce club sera rattaché au District PARISIEN lors de sa création dans le logiciel fédéral FOOT2000.*

##### Club Futsal

. AKADEMIK FOOTBALL (92)

##### Club Foot Loisir

. LE VESINET SPORT CLUB INTERNATIONAL (78)

#### \* Cessations définitives d'activité

Le Comité prend acte de la cessation définitive d'activité du club suivant :

##### Club Libre

. 526066 : ANGEVINE 16EME PARIS AS (92)

#### \* Changement de titre

Le Comité prend acte du changement de nom du club suivant :

560 471 : ASSOCIATION DE FORMATION ET D'EDUCATION DU FOOTBAL devient F.C. VITRY 94 ACADEMIE (94).

*Etant précisé que ce changement de titre sera pris en compte par les instances fédérales à compter du 1er juillet 2021.*

## **Technique**

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à la Technique :

### \* Réunions de coordination technique et séminaires

- . Le 01.03.2021 : réunion de coordination de l'Equipe Technique Régionale
- . Le 05.03.2021 : réunion de coordination des Conseillers Techniques DAP
- . Le 08.03.2021 : séminaire FFF - Conseillers régionaux DAP
- . Les 09 et 10.03.2021 : séminaire DTN - Directeurs Techniques Régionaux
- . Du 23 25.03.2021 : séminaire DTN - CTR formation
- . Le 30.03.2021 : jury régional football à l'école
- . Le 01.04.2021 : séminaire des référents futsal régionaux
- . Le 06.04.2021 : réunion de coordination de l'Equipe Technique Régionale
- . Le 06.04.2021 : réunion « Projet PEFA » Mairie de Meaux – DTN - LPIFF
- . Le 06.04.2021 : présentation de la formation du BMF en apprentissage
- . Le 09.04.2021 : réunion de coordination des Conseillers Techniques DAP

### \* La formation des éducateurs

- Titres à Finalité Professionnelle

Dans le cadre de la formation au Brevet d'Entraîneur de Football (B.E.F.), il a été organisé :

Pour les promotions n°1 et 2 :

- . Du 08 au 12.03.2021 : semaine 5 du B.E.F.

Pour la promotion n°3 :

- . Du 15 au 19.03.2021 : semaine 5 du B.E.F.

Dans le cadre de la formation au Brevet de Moniteur de Football (B.M.F.), il a été organisé les épreuves de Certification comme suit :

- . UC1.1 : 49 stagiaires | 3 absents | 41 stagiaires Validés | 5 stagiaires au rattrapage
  - . UC2.1 : 54 stagiaires | 4 absents | 43 stagiaires Validés | 7 stagiaires au rattrapage
  - . UC3.1 : 79 stagiaires | 5 absents | 68 stagiaires Validés | 6 stagiaires au rattrapage
- Soit 182 épreuves réalisées & 16 stagiaires au rattrapage

- Modules complémentaires

#### Modules santé (16h)

- . Les 15 et 16.03.2021
- . Les 22 et 23.03.2021
- . Les 29 et 30.03.2021

#### Modules sécurité (16h)

- . Les 15 et 16.03.2021
- . Les 18 et 19.03.2021
- . Les 22 et 23.03.2021
- . Les 1<sup>er</sup> et 02.04.2021

- Module complémentaire aux sessions réalisées par visioconférence (Analyse de la pratique)

- . YVELINES : 10 sessions réalisées
- . ESSONNE : 10 sessions réalisées
- . HAUTS-DE-SEINE : 2 sessions réalisées
- . SEINE-SAINT-DENIS : 15 sessions réalisées

- . VAL DE MARNE : 2 sessions réalisées
- . VAL-D'OISE : 5 sessions réalisées

- Formation Continue

. Dans le cadre du plan fédéral de formation continue BEES1/BMF/BEF, il a été organisé la session de formation suivante :

- \* Les 29 et 30.03.2021 : session sur la thématique « L'Entraînement des défenseurs »

- Formations départementales aux Certificats Fédéraux de Football

. YVELINES :

- Les 11 et 12.03.2021 : Module Seniors
- Les 25 et 26.03.2021 : Module U13
- Les 29 et 30.03.2021 : Module U15

. ESSONNE :

- Les 08 et 09.03.2021 : Module Seniors
- Les 22 et 23.03.2021 : Module U15
- Les 08 et 09.04.2021 : Module U13

. HAUTS-DE-SEINE :

- Les 11 et 12.03.2021 : Module Seniors
- Les 25 et 26.03.2021 : Module U13
- Les 08 et 09.04.2021 : Module U11

. SEINE-SAINT-DENIS :

- Les 08 et 09.03.2021 : Module U13
- Les 15 et 16.03.2021 : Module Seniors
- Les 22 et 23.03.2021 : Module U15
- Les 29 et 30.03.2021 : Module U9

. VAL DE MARNE :

- Les 8 et 9.03.2021 : Module Seniors
- Les 18 et 19.03.2021 : Module U17
- Les 25 et 26.03.2021 : Module U9

. VAL-D'OISE :

- Les 8 et 9.03.2021 : Module U11
- Les 18 et 19.03.2021 : Module Seniors
- Les 29 et 30.03.2021 : Module U15

\* Développement des pratiques

- Opération Foot à l'école : jury régional le 30.03.2021

Participation à l'opération foot à l'école :

SEINE-ET-MARNE : 1 école / 1 classe

YVELINES : 14 écoles / 20 classes

ESSONNE : 25 écoles / 30 classes

HAUTS-DE-SEINE : 12 écoles / 13 classes

SEINE-SAINT-DENIS : 7 écoles / 8 classes

VAL DE MARNE : 27 écoles / 58 classes

VAL-D'OISE : 16 écoles / 26 classes

Soit 102 écoles / 156 classes

**Lauréats « production statique » :**

- Académie de Paris : Ecole Mouraud à Paris 20e
- Académie de Créteil : Ecole Henri Arlès à Bonneuil-sur-Marne

- Académie de Versailles : Ecole de Gambais à Gambais

**Lauréats « production dynamique » :**

- Académie de Paris : Néant

- Académie de Créteil : Ecole Condorcet à Villeneuve St Georges

- Académie de Versailles : Ecole Pasteur à Garches

\* Le Projet de Performance Fédéral

- Projets de Pôle d'Excellence du Foot Amateur (PEFA) :

Le Comité prend connaissance des projets en cours quant à la création d'un PEFA à Issy-les-Moulineaux (Lycée la Salle Saint-Nicolas) et à Meaux (Lycée Pierre de Coubertin) ; dans cette perspective, des réunions ont été organisées respectivement le 29.03.2021 et le 06.04.2021.

- Sections Sportives Scolaires

Le Comité prend connaissance de l'état des Sections Sportives Scolaires proposées au Label FFF sur la base des critères d'évaluation de la saison 2020/2021 :

Sections sportives proposées au label FFF									
2020-2021									
	Paris	Seine et Marne	Yvelines	Essonne	Hts-de-Seine	Seine St Denis	Val de Marne	Val d'Oise	Total IDF
1er Cycle G	1	12	9	8	5	12	1	6	54
1er Cycle F	2	2	2	2	0	4	1	5	18
2ème cycle G	0	2	0	1	2	4	1	0	10
2ème cycle F	0	3	0	2	1	0	0	0	6
Total/district	3	19	11	13	8	20	3	11	88

**Arbitrage**

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à l'arbitrage :

\* Réunions et échanges

- Le 01.03.2021 : Echange avec Clément TURPIN (Arbitre International) en visioconférence - 50 participants

- Le 06.03.2021 : Réunion en visioconférence avec les élèves de la Filière Arbitrage de la Section Sportive Scolaire de Meaux (correction des questionnaires)

- Le 11.03.2021 : Présentation de l'organisation de l'arbitrage aux élus du District PARISIEN

- Le 13.03.2021 : Epreuves théoriques du probatoire n°1 de la filière « Espoirs & Aspirants » à Morfondé - 40 participants

- Le 18.03.2021 : Echange avec Karim AMEJAL (Arbitre Futsal D1) en visioconférence - 50 participants

- Le 20.03.2021 : Correction de l'épreuve théorique n°3 de la filière « Espoirs & Aspirants » en visioconférence - 40 participants

\* Séminaire

- Les 23 et 24.03.2021 : Séminaire annuel de la formation FFF - Ateliers de travail D.T.A. en visioconférence

\* Formation continue

- Formation continue des arbitres de la filière « Espoirs & Aspirants » (envoi et correction des épreuves théoriques)

- Formation continue des élèves de la Filière Arbitrage de la Section Sportive Scolaire de Meaux (transmission de documents via la plateforme DARTFISH)

- Analyse vidéo et évaluation d'une prestation arbitrale (arbitres + observateurs)

## TARIFS 2021/2022

Tenant compte des difficultés économiques inhérentes à la pandémie de COVID-19, et soucieux de ne pas fragiliser l'équilibre des clubs par un alourdissement de leurs charges en cette période de crise sanitaire, sur proposition de son Président, le Comité décide à l'unanimité de maintenir, pour la saison 2021/2022, les tarifs (cotisations, licences, droits de changement de club, droits d'engagement, amendes, sanctions financières disciplinaires et autres indemnités) à leur niveau de la saison 2020/2021, étant rappelé que les tarifs n'ont pas augmenté depuis neuf ans maintenant, soit depuis 2012.

Le Président précise toutefois qu'une réflexion devra être menée pendant la mandature afin de faire évoluer les tarifs et de revaloriser les indemnités d'arbitrage et de délégation.

## QUESTIONS DIVERSES

### JP MEURILLON

. Réitère sa demande, formulée le 23 Janvier dernier, quant à l'envoi aux membres du Comité de Direction du contenu des présentations qui ont été faites par la Trésorière et l'Expert-comptable lors de l'Assemblée Générale de la Ligue du 05.01.2021.

### F. CHARRASSE

. Fait un compte-rendu de la première réunion du groupe de travail sur les Championnats de Jeunes ; cette première réunion a mis en exergue les disparités entre les Ligues Régionales quant à l'organisation de ces Championnats.

### F. CHARRASSE – N. GAMMOUDI – D. TURCK

. Reviennent sur les communications du District PARISIEN à l'attention des arbitres domiciliés à Paris et opérant sur leur territoire d'activité (communications au sujet du rattachement de ces arbitres au District PARISIEN) et font part de leur mécontentement quant à la démarche dudit District.

S'il concède qu'il est légitime que le District PARISIEN se préoccupe de la couverture en arbitrage de ses compétitions, le Président fait observer que la démarche quant au recensement des arbitres qui seront rattachés au District PARISIEN, relèvera d'une décision dudit Comité après une réunion à venir avec les Districts concernés.

. Rédaction en cours d'un courrier à l'attention du Président de la FFF au sujet d'une aide fédérale aux Districts limitrophes suite à la création du District PARISIEN.

### P. COLLOT

. Réunion du groupe de travail sur le Statut de l'Arbitrage le 14 Avril prochain.

. Retour sur le rendez-vous avec le Conseil Départemental de Seine-et-Marne (point de situation et accompagnement du Conseil Départemental).

. Fait un point de la vente du siège social du District (site de Melun).

### N. GAMMOUDI

. Revient sur son élection au sein du Conseil d'Administration du CROSIF, en qualité de Vice-président « Sport & Education et Citoyenneté ».

### C. AUBERE

. Informe le Comité de sa candidature au Collège des Autres Acteurs.

. Fait un point de la situation des Championnats de D1 et D2 Féminines.

### C. DEVILLE-CAVELLIN

. Finalisation du recrutement du Directeur Administratif du District.

### MC TERRONI

. Informe le Comité de sa candidature au Bureau Exécutif de la L.F.A. (liste de Vincent NOLORGUES).

#### C. LAQUERRIERE

. Réunion de la Commission Fédérale des Délégués avec les référents régionaux le 13 Avril prochain ; l'objet de cette réunion est la féminisation de la fonction de délégué.

#### C. PORNIN

. Intervention de la Section régionale de l'AEF auprès des Sections Départementales pour assurer une large diffusion de l'information quant à l'organisation de webinaires sur la formation en apprentissage.

#### A. BOUAJAJ

. Fait un compte-rendu de la réunion du groupe de travail sur la règlementation qui s'est tenue ce jour et au cours de laquelle il a notamment été abordé la question de la purge des sanctions disciplinaires.

#### J. SANDJAK

. Revient sur les réunions avec la Ville de Paris et avec la Région IDF auxquelles il a participé dans le cadre de l'accompagnement des nouveaux élus du District PARISIEN.

. Election du Bureau Exécutif de la LFA le 30 Avril prochain ; dans la perspective de cette élection, le Président informe le Comité que la délégation de la Ligue aux Assemblées Fédérales recevra les deux listes candidates (le 14 Avril pour la liste conduite par M. Vincent NOLORGUES et le 16 Avril pour la liste conduite par M. Guy GLARIA).

. Informe le Comité de la naissance du fils de Michaël MAURY.

Le Président et l'ensemble des membres du Comité adressent leurs sincères félicitations aux nouveaux parents.

---

**Le Président**  
**Jamel SANDJAK**

---

**Le Secrétaire Général**  
**Ahmed BOUAJAJ**